

**MAIRIE DE CASTANET-TOLOSAN
 HAUTE-GARONNE**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
 CONSEIL MUNICIPAL DU 27 MARS 2018**

Nombre de Conseillers Municipaux :	33
Présents :	28
Pouvoir(s) :	05
Absent(s) :	00

Le mardi 27 mars 2018 à 19 H 00, le Conseil municipal de Castanet-Tolosan, légalement convoqué le 20 mars 2018, s'est réuni au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Arnaud LAFON, Maire.

PRESENTS : Arnaud LAFON, Béatrix HEBRARD de VEYRINAS, Patrick PARIS, Marie-Thérèse MAURO, Guy RIEUNAU, André FOURNIE, Marie-Laure CHAUVIN-SICOT, Irène BACLE, Patrick LEMARIE, Marie-Hélène CHAUVELON, Laurent MASSARDY, Camélia ASSADI-RODRIGUEZ, Jimmy CLAEYS, Georges FOURMOND, Odile BIGOT, Jean-Philippe DEVIDAL, Christelle DERETZ, Pierre PRINI, Sara IRIBARREN, Marc TONDRIAUX, Sylvie BORIES, Bernard BAGNERIS, Marc SALVAN, Hélène ROUCH, Bérengère DOERLER, Patrick PRODHON, Patrice TOURNON, Bernard GARRAFOUILLET.

POUVOIRS :

Véronique MAUMY	donne pouvoir à	Marie-Thérèse MAURO
Franck KRITCHMAR	donne pouvoir à	Arnaud LAFON
Valérie PICAT	donne pouvoir à	Béatrix HEBRARD de VEYRINAS
Joël BETTIN	donne pouvoir à	Patrick PARIS
Béatrice ARMANDARY	donne pouvoir à	Marie-Laure CHAUVIN-SICOT

SECRETAIRE DE SEANCE : Marie-Hélène CHAUVELON

Délibération n°33 : Budget Primitif ZAC – Exercice 2018

Monsieur le Maire présente à l'assemblée délibérante le Budget Primitif ZAC de la Ville de Castanet-Tolosan pour l'exercice 2018.

Monsieur le Maire rappelle que le Compte Administratif 2017 et l'affectation des résultats 2017 ont été approuvés ce jour.

Monsieur le Maire propose au Conseil municipal de reprendre le résultat de clôture 2017 tel qu'approuvé ce jour, au Budget Primitif 2018, de d'approuver par chapitre le Budget Primitif 2018 qui s'équilibre en dépenses et en recettes selon le détail ci-joint :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
CHAPITRES	MONTANT (HT)
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	
011 Charges à caractère général	481 789,43 €
65 Subventions et participations	763 000,00 €
66 Charges financières	100,00 €

042 Opérations d'ordre entre section	665 000,00 €
TOTAL DEPENSES	1 909 889,43 €
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	
70 Produits des services	1 670 000,00 €
002 Excédent de fonctionnement reporté	239 889,43 €
TOTAL RECETTES	1 909 889,43 €

SECTION D'INVESTISSEMENT	
CHAPITRES	MONTANT (HT)
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	
16 Remboursement d'emprunts	8 200,00 €
21 Immobilisations corporelles	1 180 053,58 €
TOTAL DEPENSES	1 188 253,58 €
RECETTES D'INVESTISSEMENT	
040 Opérations d'ordre entre section	665 000,00 €
001 Excédent d'investissement reporté	523 253,58 €
TOTAL RECETTES	1 188 253,58 €

Le Conseil municipal après en avoir délibéré par 24 voix pour et 9 voix contre (Marc TONDRIAUX, Sylvie BORIES, Bernard BAGNERIS, Hélène ROUCH, Bérengère DOERLER, Marc SALVAN, Patrick PRODHON, Patrice TOURNON, Bernard GARRAFOUILLET) :

- **REPREND** le résultat de clôture 2017 tel qu'approuvé ce jour, au Budget Primitif 2018,
- **APPROUVE** par chapitre le Budget Primitif 2018 qui s'équilibre en dépenses et en recettes selon le détail ci-joint.

Fait à Castanet-Tolosan, le 28 mars 2018
 Le Maire,
 Arnaud LAFON

